



17ème législature

| | | |
|---|--|--|
| Question N° : 1713 | De M. François Jolivet (Horizons & Indépendants - Indre) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Santé et accès aux soins | | Ministère attributaire > Santé et accès aux soins |
| Rubrique >maladies | Tête d'analyse >Prévention du cancer du sein dans l'Indre - désert médical | Analyse > Prévention du cancer du sein dans l'Indre - désert médical. |
| Question publiée au JO le : 05/11/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024 | | |

Texte de la question

M. François Jolivet alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la situation devenue injustifiable d'inégalités de santé dans le département de l'Indre. L'offre de soins est fragmentaire et la prévention de certaines pathologies n'est plus assurée. C'est par exemple le cas de la prévention du cancer du sein. Les actions de prévention de cette pathologie sont beaucoup trop ponctuelles et les messages de santé publique n'atteignent que rarement leur cible. L'Indre, département le moins doté en médecins et les femmes qui y vivent, méritent mieux. Il souhaite connaître les actions à venir (avec un calendrier) pour permettre de réduire cette fracture sanitaire.